

Les quatre principes d'organisation d'un monde de gratuité !



L'exercice de sa vocation sans contrepartie

Ceux qui auront la même vocation pourront former les pôles d'activités (alimentation, santé, recherche, éducation, etc.), sans concurrence !!



Partage des efforts

Quand l'automatisation n'est pas possible, ce principe permet de réduire équitablement l'effort à son minimum.



Partage des ressources

Utilisation et partage des ressources suivant le respect de la planète et de ses habitants.



Démocratie Citoyenne

Chaque citoyen peut prendre part aux décisions qui le concernent.

Chaque assemblée est autonome.